

PROJET
PEDAGOGIQUE
2025
La Marelle en
Campagne



*Communauté de
Communes du Clunisois*

La Communauté de Communes du Clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode de garde. Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur et de référence tout au long de l'année.

Il est élaboré par le directeur du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe de permanents soutenu par des animateurs vacataires.

Table des matières :

1. Lieu d'accueil.....	4
2. Dates et horaires d'ouverture	4
3. Public.....	4
4. Tarifs	5
5. L'esprit du centre	5
6. L'équipe d'animation	6
7. Restauration	8
8. Temps d'animation	8
9. Journée type	9
10. Objectifs pédagogique	10
11. Nuitée et camps	12
12. Inscription et facturation	12

1 – Lieu de l'accueil

Située au 6 la promenade à Salornay-sur-Guye, les enfants sont accueillis à l'école primaire. La partie haute de l'école sera réservée au groupe des grands (6-11 ans) avec une salle d'activité et un préau couvert à disposition des deux groupes. la partie basse sera occupée par le groupe des petits (3-5 ans) avec une salle de sieste, une salle d'activité ainsi que le préau couvert si nécessaire. Les installations communales comme le city stade et le terrain de football sont aussi mis à disposition si nécessaire.

2 – Dates et horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs ouvre ses portes tous les mercredi en période scolaire, les premières semaine des petites vacances (sauf vacances de Noël). Nous serons aussi, comme depuis des années déjà, ouvert durant la période estivale du 07 juillet au 01 août. Sur toute nos journées d'ouvertures, nous proposons un accueil échelonné le matin de 8h00 à 9h00 et le départ du soir de 17h00 à 18h00

3 – Public

La Marelle en Campagne accueille les enfants de 3 à 11 ans, divisés en deux groupes, les petits de 3 à 6 ans (maternelles) et les grands de 6 à 11 ans (primaires), de la communauté de communes du clunisois. La Marelle en Campagne permet également l'accueil d'enfants d'autres communes. Les programmes d'activités sont distribués à tous les enfants de la communauté de communes via les écoles et il est aussi consultable sur <https://enclunisois.fr/actions/familles/la-marelle-en-campagne-centre-de-loisirs/> .

4 - Les tarifs

Ils varient en fonction du quotient familial.

QF	Journée
<à 500 €	6€
501 à 600 €	7.20€
601 à 655 €	8.64€
656 à 720 €	10.37€
720 à 810 €	12.44€
811 € à 1000 €	14.93€
>à 1000€	16€

5 – L'esprit du centre

L'accueil de loisirs La Marelle en Campagne se veut être :

- Ludique et agréable : le plaisir premier de l'enfant est de jouer, encore plus lorsqu'il est en vacances.
- Un lieu d'échange : la différence constitue une richesse. Il est nécessaire que l'enfant apprenne à partager avec l'autre, à communiquer, à prendre conscience de la notion de groupe, d'équipe.
- Un lieu de découvertes : même si au départ, pour l'enfant ce qu'il ne connaît pas ne l'intéresse pas. Il est de notre devoir de lui faire découvrir des techniques, des activités, mais également et plus généralement le monde qui l'entoure.
- La socialisation : l'accueil de loisirs doit être un espace dans lequel les enfants apprennent les droits et les devoirs de la vie en société, ainsi ils ne comprendront que mieux le monde des adultes.
- Le vivre ensemble : il est primordial. La tolérance, le respect des autres et la politesse sont des valeurs essentielles.

6 – L'équipe d'animation

Elle est constituée d'un directeur, Thomas Renon (DEUST AGAPSC équivalent au BAFD) et de plusieurs animateurs vacataires (diplômé BAFA, stagiaire BAFA et non diplômé) le nombre varie selon le nombre d'enfants inscrits et l'activité proposée par exemple les sorties piscines ou dans les bois notamment avec les petits un animateur supplémentaire est prévu.

Les animateurs ont à disposition un local dans lequel ils trouvent le matériel nécessaire à l'élaboration des activités, les informations pratiques, ainsi que le coin pharmacie avec le registre dans lequel doivent être impérativement consignés les soins dispensés aux enfants. Cet endroit est situé de manière stratégique à proximité du bureau de direction et est strictement interdit aux enfants.

Les programmes sont construits en concertation avec les animateurs, par un échange régulier de messages permettant d'intégrer les idées de chacun, puis les préparations sont réparties entre les animateurs et finalisées lors de réunions de préparation et d'installation du centre au le samedi précédent l'ouverture.

Lors de ces réunions de préparation, un retour sur la réglementation est effectué et une visite détaillée des locaux est effectuée avec une attention toute particulière au plan d'évacuation.

Une grande partie est ensuite consacrée aux visions et attentes du directeur quant au principe de fonctionnement de l'accueil de Loisirs, au rôle de l'animateur et au positionnement de l'adulte vis-à-vis des enfants.

Les principales consignes et points abordés avec l'équipe d'animation lors de ce temps sont :

- La sécurité des enfants, en prenant soin de compter les enfants en permanence et la nécessité d'une vigilance de tous les instants et sur le fait qu'anticiper sur les éventuels risques est la meilleure manière d'éviter les accidents.
 - L'exemplarité dans le comportement et le langage : l'animateur se doit d'être un exemple pour les enfants.
 - Le dynamisme et l'enthousiasme dont l'équipe doit faire preuve tout au long de la journée.
 - La nécessité de cohésion dans l'équipe pour assurer une cohérence dans le discours

envers les enfants.

- Le positionnement de l'animateur vis à vis des enfants et la gestion des conflits.
- Le rôle fédérateur de l'animateur.
- Le respect du matériel, le rangement en fin d'animation et en fin de journée.
- Le respect des locaux, nous avons la chance d'évoluer dans un bâtiment qui nous est prêté par la mairie de Salornay-sur-guye , nous nous devons de le maintenir dans un état impeccable.

- La participation active dans le jeu avec les enfants, en sachant prendre du recul quand il le faut.

- L'importance de la préparation des animations, l'élaboration de grands jeux costumés.

Un rappel est effectué concernant l'utilisation des téléphones portables dont la seule fonction doit être de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe.

La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'image de l'accueil de loisirs.

Les animateurs ont la possibilité de prendre une pause après le repas en effectuant un roulement de manière à assurer dans le même temps la surveillance des enfants.

Un bilan de fin de journée est effectué dès le dernier enfant parti ; ce temps de concertation permet également de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et sonder les animateurs quant aux améliorations à apporter au fonctionnement du centre.

Rappel du taux d'encadrement :

1 animateur pour 8 en ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans.

1 animateur pour 12 pour les enfants de plus de 6 ans.

Rappel du taux d'encadrement baignade :

1 animateur pour 5 en ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans.

1 animateur pour 8 en ce qui concerne les enfants de plus de 6 ans.

7 – La restauration

Les repas sont pris, suivant la météo, à l'extérieur (à l'ombre) pour plus de confort ou à l'intérieur dans le restaurant scolaire de l'école de Salornay-sur_guye, ils sont préparés par le laboratoire de transformation alimentaire de la communauté de communes du clunisois . Les repas sont acheminés en liaison froide, puis une personne se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien des locaux. Nous apportons une attention toute particulière aux allergies et régimes alimentaires spécifiques des enfants.

Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants.

Le ménage (si le repas est pris dans la cantine) et la désinfection seront effectuées dès la fin du repas.

8 – Temps d'animation

Les temps d'animation sont préparés par les animateurs hormis pour les activités spécifiques.

Le programme des vacances ou des mercredis ainsi que le menu des repas sont affichés à l'accueil par groupe ainsi les familles peuvent le consulter préalablement pour s'informer des contenus d'animation et prévoir la tenue vestimentaire de leurs enfants (sorties en forêt, activités sportives ...).

9 – Journée type

8h / 9h - Accueil échelonné

- Les enfants ont, à disposition, des petits coins aménagés : lecture, jeux de société, dessin, jeux en extérieur selon les conditions climatiques.

9h30 / 9h45 - Mise en route de la journée

- Appel des enfants, chants, danse puis constitution des groupes, présentation des activités de la journée et petits jeux de présentation.

9h45 / 11h45 - Temps d'animation

- Les animateurs proposent aux enfants l'activité qu'ils ont concocté durant les journées de préparation

11h45 / 12h15 - Fin d'activité

- Les enfants aident les animateurs à ranger le matériel utilisé le matin.
- Temps libre pour les enfants, en extérieur de préférence si la météo le permet.

12h15 / 13h30 - Repas

- Les enfants prennent le repas en extérieur, à l'ombre, si la météo le permet. C'est un moment de partage où les enfants se doivent de respecter un certain niveau sonore pour ne pas perturber le repas d'autrui.
- Animateurs et enfants participent au débarrassage des tables.

13h30 / 14h00 - Temps calme

- sieste, lecture ou jeux en extérieur, il y en a pour tous les goûts.
- Selon les besoins de l'enfant, période de repos, lectures individuelles ou collectives sont proposées par les animateurs.

14h - Rassemblement

- propositions et lancement des activités, comme pour le matin.

14h / 16h15 - Temps d'animation

- Les animateurs proposent aux enfants l'activité qu'ils ont concocté durant les journées de préparation

16h15 / 16h45 - Fin d'activité et goûter

- Les enfants aident les animateurs à ranger le matériel utilisé l'après-midi.
- Prise du goûter par groupe

16h45 / 17h - Bilan de la journée

- Les animateurs sont à l'écoute des enfants sur ce qui a fonctionné et recueillent leurs attentes concernant les prochaines journées. Les enfants peuvent nous informer que l'activité était trop longue à leurs goûts et qu'ils préfèrent avoir plus de temps libre par exemple.

17h / 18h - Départ échelonné

- Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, dans la mesure de possible, sur la préparation des activités du lendemain.

10 – Objectifs pédagogiques

Encourager l'ouverture à l'environnement et à la nature :

- Promouvoir une sensibilisation constante au tri sélectif, à la fois au centre et durant les sorties.
- Remplacer les gobelets plastiques par des gobelets lavables et personnalisés attribués à chaque enfant pour la journée.
- Organiser des sorties en forêt pour découvrir la faune et la flore locales.
- Collaborer avec des associations extérieures pour permettre aux enfants de découvrir des lieux et activités variés (pêche avec « Le Réveil de la Guye », boule lyonnaise avec « Boule Joyeuse de la Guye », jeux de société avec « Ludoverte » ou une initiation à la boxe avec « Sportrankil »).

Proposer un accueil respectueux du rythme de l'enfant :

- Adapter les horaires d'accueil et de départ pour concilier les besoins des familles et le repos des enfants.
- Instaurer un temps calme après le déjeuner.
- Être attentif à l'état de fatigue des enfants et leur proposer une pause ou une dispense d'activité si nécessaire.

Faire des enfants les acteurs de leurs loisirs :

- Impliquer les enfants dans l'aménagement et la décoration du centre pour qu'ils s'approprient les lieux.
- Offrir un choix d'activités en fin de matinée et d'après-midi.
- Organiser un bilan quotidien pour recueillir les impressions des enfants sur la journée et ajuster les activités futures en conséquence.
- Permettre des ajustements au programme sur proposition des enfants, en restant aligné avec le thème prévu.

Favoriser le développement moteur et corporel :

- Proposer des activités sportives axées sur l'agilité et l'équilibre, comme des parcours gymniques ou des sports collectifs.
- Introduire des jeux d'adresse et de société.
- Animer des ateliers d'expression corporelle (théâtre, mime, danse).

Instaurer des valeurs de tolérance et de respect :

- Veiller à un langage et une attitude respectueux envers tous (enfants, adultes, animateurs).
- Insister sur l'importance du « vivre ensemble » tout au long de la journée.
- Proposer des jeux accessibles à tous les âges durant les temps informels.
- Encourager les échanges entre enfants pour valoriser la richesse de leurs différences.

Faire découvrir aux enfants leur environnement local et ses opportunités :

- Utiliser les infrastructures locales, comme les terrains de sport et l'espace Agorespace, ainsi que d'autres lieux à Salornay.
- Organiser des jeux de grande envergure à travers les rues et espaces naturels du village.

11. Nuitées et camps

Cette année encore La Marelle en Campagne proposera des camps cet été. Ces petits séjours ont pour but de faire découvrir aux enfants des moments de partage, comme pour les journées, mais à des moments où ils n'en ont pas l'habitude : la préparation du repas du soir, le repas, la veillée ou encore le petit déjeuner. Tout ce fera dans des campings, sur des emplacement sécurisé avec l'électricité. Durant ces séjour, tout comme les journées au centre, des activités sont préparés en amont par les animateurs qui seront sur le camp. A minima un animateur sera diplômé et l'autre sera stagiaire BAFA.

12. Inscription et facturation

Notre logiciel de gestion permet aux familles d'avoir un accès au « portail famille » ils ont la possibilité d'inscrire leurs enfants via ce portail. Ou alors nous proposons une permanence d'inscription 10 jours avant l'ouverture des vacances.

Les facturations sont établie le dernier jour d'ouverture des vacances scolaires, les familles les reçoivent directement sur leur portail famille.